

Oui, à de vraies mesures écologiques !



Eh bien voilà ! Nous y sommes. Après tant de débats, d'avancées et de reculades, au nom du « *Préservez la planète !* », de propositions conventionnelles citoyennes (forcément !), après les affres de la loi *NOTRE* déléguant les compétences « mobilités » ici à la Région, là aux Métropoles, voici tout à coup que surgit la question : « *Mais qui va payer ?* ». Et les élu(e)s locaux, de droite, de gauche et du centre, verts rouges roses ou bleus, de répondre majoritairement « *Le camion, l'autocar, le VUL... Bien sûr !* ». Ici ou là des résistances. Notables. Des positions pas nécessairement désintéressées, pas toujours soucieuses de prendre en considération ce que les professionnels de la route avec l'OTRE et les autres proposent pour préserver la planète sans tuer le pavillon français...

Mais majoritairement, le gouvernement et les élus sont sourds préférant désigner dans des formes parfois subliminales le camion pollueur, pas vertueux... Une forme d'ancien monde qui ne pourrait pas s'adapter.

Caricatural, direz-vous ? A peine. On se rappellera juste « *les oublis* » d'un ministre dédié aux abonnés absents pour rendre hommage aux transporteurs et aux conducteurs durant le confinement ; d'oublier encore ces derniers quand ils avaient besoin de se nourrir, de se laver, de se reposer... qu'ainsi l'ouverture de certains restaurants devenaient nécessaires. Un oubli une fois. Une répétition coupable la seconde fois mais d'une telle évidence de mépris... Le détail d'une carte de vœux venait encore accentuer le sentiment.

L'environnementalisme résonne comme le nouveau dogme politique infaillible de nos années 20 du XXIème siècle. De discours en articles, d'émissions en débats, dans des discours environnementalistes teintés parfois de démagogie rassurante. Comme jadis dans les années 30 le pacifisme ambiant annihilait toute réflexion légitimant ainsi toutes les lâchetés ambiantes et conduisit à la démission munichoise. On sait ce qu'il advint. Le parallèle est sûrement osé. Sans doute. Mais ne sommes-nous pas aujourd'hui sur des *Munich écologiques* ? Car pour répondre à un danger majeur, on sacrifie et on s'attaque à l'ensemble d'une profession par la voie fiscale comme autrefois on s'attaquait aux sudètes par la voie territoriale. Et de la même façon sans aucun avis ni aucune consultation préalable des intéressés !

Comparaison n'est pas raison. Sans doute. Mais les faits sont têtus.

Oui, le projet de loi "*Climat et Résilience*" concrétise une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat retenues par le chef de l'État, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale. Nombre de mesures sont légitimes. Mais le concept de « justice » est-il respecté quand on remet en cause, au nom toujours de l'environnementalisme, le remboursement partiel de TICPE ? Plus de carburant professionnel pour les transporteurs français placer en position défavorable par rapport à leurs concurrents européens. Ironie presque cynique au moment où les parlementaires européens ont adopté le Paquet mobilité justement mis en place pour corriger les effets de la concurrence déloyale de certains transporteurs de l'Union.

Certes, le temps presse. Alors justement, plutôt que de sanctionner la profession, que la loi aide les transporteurs. Qu'elle accompagne la transition écologique, son financement et le renouvellement des flottes « propres » plutôt que de décider, d'un coup de plume, la fin progressive du carburant professionnel rompant comme autrefois on modifiait les frontières pour servir, paraît-il, le pacifisme !

La campagne électorale s'ouvre. L'Ile-de-France, Paris bruissent d'un mot : écotaxe. Ou plutôt de « *contribution spécifique* » du transport routier.

Comme on le rappelait plus haut, le projet de loi « *Climat et Résilience* » donne la liberté aux régions d'imposer la création d'une écotaxe. Qui parmi les candidats, une fois élus, s'en privera ? Qui parmi les candidats s'y risquera sans trébucher, en racontant n'importe quoi ? Cela commence d'ailleurs ! Certains démagogues (ou incompétent(e)s) ressortent les vieilles ambitions du passé comme par exemple celles de taxer uniquement les camions en transit tout en préservant les dessertes locales... Belle idée, dans l'air du temps, mais totalement contraire aux règles européennes. Donc inapplicable juridiquement !

Les semaines qui s'annoncent seront incontestablement marquées par des débats que l'OTRE ne manquera pas d'engager comme elle l'a fait en 2014 contre l'État et son projet d'écotaxe. Le combat (re)commence avec ce projet de loi. Il ne se terminera pas le jour de son adoption au Parlement...

Ce que nous voulons, ce sont de vraies mesures de préservations de l'environnement, de vrais engagements de lutte contre les gaz à effets de serre. On n'y arrivera pas en matraquant fiscalement les entreprises du transport de voyageurs comme de marchandises.

Ce que nous voulons c'est une vraie résistance pour le climat.

Pas de *Munich écologique* ! Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets...

Philippe BONNEAU